



REDLITHIUM™ USB 800L COMPACT FLASHLIGHT
LAMPE DE POCHE COMPACTE DE 800 L REDLITHIUM™ RECHARGEABLE
PAR USB
LINTERNA COMPACTA DE 800 L REDLITHIUM™ RECARGABLE POR USB

IMPORTANT SAFETY
INSTRUCTIONS
- SAVE THESE INSTRUCTIONS -

⚠WARNING **READ AND UNDERSTAND ALL INSTRUCTIONS.** Failure to follow all instructions listed below, may result in electric shock, fire and/or serious personal injury.

1. **SAVE THESE INSTRUCTIONS** - This manual contains important safety and operating instructions for the REDLITHIUM™ USB battery and USB rechargeable light.
2. **⚠CAUTION** Use and charge only REDLITHIUM™ USB batteries in this USB rechargeable light. Do not use counterfeit, aftermarket, or "knockoff" batteries or chargers. Do not wire a battery pack to a power supply plug or car cigarette lighter.
3. Before using the battery and light, read the operator's manual and all labels on the battery and light.
4. Use only with Listed/Certified ITE power supply.
5. **Avoid dangerous environments.** Do not charge battery in rain, snow, damp or wet locations. Do not use battery or charger in the presence of explosive atmospheres (gaseous fumes, dust or flammable materials) because sparks may be generated when inserting or removing battery, possibly causing fire.
6. **Charge in a well ventilated area.** Do not block charger vents. Keep them clear to allow proper ventilation. Do not allow smoking or open flames near a charging battery. Vented gases may explode.
7. **Maintain charger cord.** When unplugging charger, pull plug rather than cord. Never carry charger by its cord. Keep cord from heat, oil and sharp edges. Make sure cord will not be stepped on, tripped over or subjected to damage or stress. Do not use charger with damaged cord or plug. Have a damaged charger replaced immediately.
8. **Use only recommended attachments.**
9. **Always unplug charger before cleaning or maintenance.**
10. **Do not burn or incinerate batteries.** Battery may explode. Toxic fumes and materials are created when battery are burned.
11. **Do not crush, drop, or damage battery pack.** Always securely contain battery packs during transport. Do not use a battery pack that has received a sharp blow, been dropped, run over, or damaged in any way (e.g., pierced with a nail, hit with a hammer, stepped on, in a vehicle accident).
12. **Do not disassemble.** If it is damaged, take it to a MILWAUKEE service facility.
13. **Battery chemicals cause serious burns.** Never allow contact with skin, eyes, or mouth. If a damaged battery leaks battery chemicals, use rubber or neoprene gloves to dispose of it. If skin is exposed to battery fluids, wash with soap and water and rinse with vinegar. If eyes are exposed to battery chemicals, immediately flush with water for 20 minutes and seek medical attention. Remove and dispose of contaminated clothing.
14. **Do not short circuit.** A short-circuited battery pack may cause fire, personal injury, and product damage. A battery pack will short circuit if a metal object makes a connection between the positive and negative contacts on the battery pack. Do not place a battery pack near anything that may cause a short circuit, such as coins, keys or nails in your pocket.
15. **Do not allow fluids to flow into battery pack.** Corrosive or conductive fluids, such as seawater, certain industrial chemicals, and bleach or bleach containing products, etc., can cause a short circuit.
16. **Store** in a cool, dry place. Do not store battery where temperatures may exceed 120°F (50°C) such as in direct sunlight, a vehicle, or metal building during the summer.
17. **To reduce the risk of injury, close supervision is necessary** when an appliance is used near children.
18. **Store idle light out of reach of children.** Warm lights can become hazardous in the hands of children.
19. **Know your light.** Read this manual carefully to learn your light's applications and limitations as well as potential hazards associated with this type of light.
20. **Maintain labels and nameplates.** These carry important information. If unreadable or missing, contact a MILWAUKEE service facility for a free replacement.

SYMBOLGY

V	Volts		Universal Serial Bus (USB)
A	Amps		Direct Current
	Read Operator's Manual	BFP	Backfeed Protected
	Do not stare at the operating light source.		Properly Recycle Batteries
	Light becomes warm during use. Turn OFF before storing or setting down to avoid heat buildup.	CE	European Conformity Mark
			Do not dispose together with household waste.

SPECIFICATIONS

Cat. No.	2160-20
USB Input Volts	5 DC
USB Input Amps	0.1 - 2.1 A
Output Volts	4 DC
Output Amps	2.5 A
REDLITHIUM™ USB Batteries	
Volts.....	4 DC
Operating Temperature	
Battery and Charger	40°F to 104°F (4°C to 40°C)
Battery and Tool.....	0°F to 149°F (-18°C to 65°C)
Cord Cat. No.....	42-44-1210

BATTERY

⚠WARNING To reduce the risk of fire, personal injury, and product damage due to a short circuit, never immerse your tool, battery pack or charger in fluid or allow a fluid to flow inside them. Corrosive or conductive fluids, such as seawater, certain industrial chemicals, and bleach or bleach containing products, etc., can cause a short circuit.

Maintenance and Storage

Do not expose your battery or cordless tools to water or rain, or allow them to get wet. This could damage the tool and battery. Do not use oil or solvents to clean or lubricate your battery. The plastic casing will become brittle and crack, causing a risk of injury. Store batteries at room temperature away from moisture. Do not store in damp locations where corrosion of terminals may occur. As with other battery types, permanent capacity loss can result if the pack is stored for long periods of time at high temperatures (over 120° F). MILWAUKEE Li-Ion batteries maintain their charge during storage longer than other battery types. After about a year of storage, charge the battery as normal.

⚠WARNING To reduce the risk of injury or explosion, never burn or incinerate a battery pack even if it is damaged, dead or completely discharged. When burned, toxic fumes and materials are created.

Disposing of MILWAUKEE Li-Ion Battery

MILWAUKEE Li-Ion batteries are more environmentally friendly than some other types of power tool batteries. Always dispose of your battery according to federal, state and local regulations. Contact a recycling agency in your area for recycling locations. Even discharged batteries contain some energy. Before disposing, use electrical tape to cover the terminals to prevent the battery from shorting, which could cause a fire or explosion.

RBRC Battery Recycling Seals

The RBRC™ Battery Recycling Seals (see "Symbolgy") on your batteries indicate that MILWAUKEE has arranged for the recycling of that battery with the Rechargeable Battery Recycling Corporation (RBRC). At the end of your battery's useful life, return the battery to a MILWAUKEE Branch Office/Service Center or the participating retailer nearest you. For more information, visit the RBRC web site at www.rbrc.org.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ
IMPORTANTES
- CONSERVER CES INSTRUCTIONS -

⚠AVERTISSEMENT **LIRE ET COM PRENDRE TOUTES LES INSTRUCTIONS.** Le non-respect des instructions ci-après peut entraîner des chocs électriques, des incendies et/ou des blessures graves.

1. **INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ IMPORTANTES** - Ce manuel contient des instructions importantes concernant la sécurité et le fonctionnement de la lampe rechargeable par USB et la batterie USB REDLITHIUM™.
2. **⚠ATTENTION** Utiliser et charger uniquement les batteries USB REDLITHIUM™ avec cette lampe rechargeable USB. Ne pas utiliser des batteries ou des chargeurs contrefaits, falsifiés ou « truqués ». Ne pas relier un bloc-piles à une prise secteur ou à un allume-cigare.
3. Avant d'utiliser la pile et la lampe de poche, lisez ce manuel de l'opérateur ainsi que toutes les étiquettes qui se trouveront sur la lampe de poche et la pile.
4. **Utiliser uniquement avec une source d'alimentation ITE listée/certifiée.**
5. **Évitez des milieux dangereux.** Ne chargez pas la pile dans des milieux ayant de la pluie, neige, humidité ni d'environnements mouillés. N'utilisez pas la pile ni le chargeur dans des atmosphères explosives (ayant des vapeurs gazeux, poudre ou matériel inflammable) parce que des étincelles pourront être créées lorsque la pile est insérée ou retirée, pouvant bien provoquer des incendies.
6. **Chargez-la dans un espace bien aéré.** Ne bloquez pas les bouches du chargeur. Préservez-las propres pour assurer une bonne aération. Ne laissez pas de fumes ni flammes décontrôlées près d'une pile du chargeur. Les gaz aérés pourront exploser.
7. **Entretienir le cordon du chargeur.** Lors du débranchement du chargeur, tirez sur la fiche plutôt que sur le cordon. Ne portez jamais le chargeur par son cordon. Gardez le cordon de la chaleur, de l'huile et des bords tranchants. Assurez-vous que le cordon ne sera pas mis sur un pied, trébuché ou soumis à des dommages ou à du stress. N'utilisez pas de char-ger avec un cordon ou une fiche endommagé. Faites remplacer immédiatement un chargeur endommagé.
8. **Utiliser exclusivement les accessoires recommandés.**
9. **Débranchez toujours le chargeur avant de le nettoyer ou l'entretenir.**
10. **Ne pas brûler ou incinérer les piles.** Les batteries peuvent exploser. Des vapeurs et des matériaux toxiques sont créés lorsque les batteries sont brûlées.
11. **Ne pas écraser, laisser tomber ou endommager les blocs-piles.** Tous-jours mettre les blocs-piles dans un conteneur sûr durant le transport. Ne pas utiliser une batterie ou un chargeur qui ont subi un choc violent, ont été écrasés ou endommagés de quelque façon que ce soit (par exemple, s'ils ont été percés par un clou, frappés avec un marteau ou piétinés).
12. **Ne pas désarmer le bloc-piles.** Si jamais il est endommagé, le confier à un centre de service MILWAUKEE.
13. **Les produits chimiques entraînent des brûlures graves.** Ne permettez pas qu'ils entrent en contact avec la peau, les yeux ni la bouche. Si de la pile endommagée des produits chimiques se coulent, utilisez des gants en caoutchouc ou néoprène pour se débarrasser d'elle. Si la peau est exposée à des fluides de la pile, lavez-la avec du savon et de l'eau et rincez-la avec du vinaigre. Si les yeux sont exposés aux produits chimiques de la pile, lavez-les avec pleine de l'eau pendant 20 minutes et consultez un médecin. Retirez les vêtements contaminés et se débarrassez d'eux.
14. **Ne pas court-circuiter.** Un bloc-piles court-circuité pourra mener un incendie, des blessures physiques et endommager le produit. Un bloc-piles court-circuitera si un objet métallique établit une connexion entre les contacts positif et négatif du bloc-piles. Mettre le bloc-piles à l'écart de tout ce qui pourra causer un court-circuit, tel que des pièces de monnaie, des clés ou des clous dans votre poche.
15. **Ne pas laisser les fluides entrer dans le bloc-piles.** Les fluides corrosifs et conducteurs, tels que l'eau de mer, quelques produits chimiques industriels et solutions d'eau de javel ou d'autres produits ayant de l'hypochlorite, etc., Pourront provoquer des courts-circuits.
16. **Conserver dans un endroit frais et sec.** N'entreposez pas de batterie là où les températures peuvent dépasser 50°C (120°F), comme en plein soleil, un véhicule ou un bâtiment métallique pendant l'été.
17. **Afin de réduire le risque de blessures, supervision étroite est requise** quand un appareil est utilisé près d'enfants.
18. **Tenez l'indicateur de repos hors de la portée des enfants.** Des lumières chaudes peuvent être dangereuses dans la portée des enfants.
19. **Connaissez votre lampe.** Lisez attentivement ce manuel de l'opérateur pour savoir à propos des applications et limitations de la lampe ainsi que les dangers possibles liés à ce type de lampe.
20. **Préservez les étiquettes et plaques nominatives.** Elles montrent d'information importante. Si elle est illisible ou manquante, contactez un centre de service MILWAUKEE afin de recevoir un outil substitutif gratuit.

PICTOGRAPHIE

V	Volts		Bus universel série (USB)
A	Ampères		Courant direct
	Lisez le manuel de l'opérateur	BFP	Rétro-alimentation protégée
	Ne pas regarder la source de lumière de fonctionnement.		Recyclage correct des batteries
	La lampe devient chaude durant l'utilisation. Éteindre la lampe avant de l'entreposer ou de la déposer, ceci pour éviter que la chaleur ne s'accumule.	CE	Marque de conformité aux normes européennes
			Ne pas jeter avec l'ordure domestique.

SPÉCIFICATIONS

No de Cat.	2160-20
Voltage d'entrée par USB	5 CD
Amperage d'entrée par USB	0,1 - 2,1 A
Voltage de sorti	4 CD
Amperage de sorti.....	2,5 A
REDLITHIUM™ Bloc-piles USB	
Voltage.....	4 CD
Température opérative	
Pile et chargeur	4°C à 40°C (40°F à 104°F)
Pile et outil	-18°C à 65°C (0°F à 149°F)
No de Cat. de cordon	42-44-1210

BLOC-PILES

⚠AVERTISSEMENT Pour réduire le risque d'incendie, de blessures corporelles et de dommages causés par un court-circuit, ne jamais immerger l'outil, le bloc-piles ou le chargeur dans un liquide ou laisser couler un fluide à l'intérieur de celui-ci. Les fluides corrosifs ou conducteurs, tels que l'eau de mer, certains produits chimiques industriels, les produits de blanchiment ou de blanchiment, etc., peuvent provoquer un court-circuit.

Entretien et entreposage

Ne pas exposer votre bloc-piles ni vos outils sans fil à l'eau ou la pluie, ou les laisser prendre l'humidité. Cela pourrait endommager l'outil et le bloc-piles. Ne pas utiliser d'huile ou solvants pour nettoyer ou lubrifier votre bloc-piles. Le boîtier du bloc-piles risque de devenir cassant ou de se fendiller, causant un risque de blessure. Entreposer les blocs-piles à température ambiante à l'abri de l'humidité. Ne pas les entreposer dans un endroit humide où la corrosion des bornes peut survenir. Comme pour d'autres types de batteries, une perte permanente de capacité peut survenir si le bloc-piles est entreposé pendant longtemps à haute température (48°C/120°F). Les piles Li-ion MILWAUKEE maintiennent leur charge pendant plus longtemps que les autres types de piles. Après un an d'entreposage, rechargez le bloc-piles comme d'habitude.

INSTRUCCIONES DE SEGURIDAD
- GUARDE LAS INSTRUCCIONES -

⚠ADVERTENCIA **LEA Y CONSERVE TODAS LAS INSTRUCCIONES.** Si no sigue todas las advertencias e instrucciones, se pueden provocar una descarga eléctrica, un incendio o lesiones graves.

1. **GUARDE ESTAS INSTRUCCIONES:** Este manual incluye instrucciones importantes de seguridad y funcionamiento de la lámpara recargable USB y la batería USB REDLITHIUM™.
2. **⚠ATENCIÓN** Utilice y cargue únicamente las baterías USB REDLITHIUM™ con esta lámpara recargable por USB. No utilice baterías o cargadores falsificados, falsos o "de imitación". No conecte una batería a un conector de una fuente de energía ni a un encendedor.
3. Antes de utilizar la batería y la lámpara, lea este manual del operador y todas las etiquetas de la batería y la lámpara.
4. **Utilice únicamente con una fuente de energía ITE certificada/aprobada.**
5. **Evite ambientes peligrosos.** No cargue la batería en la lluvia, nieve o lugares húmedos o mojados. No use la batería ni el cargador en la presencia de atmósferas explosivas (gases, polvo o materiales inflamables) puesto que pueden generar chispas al insertar o quitar la batería, y posiblemente provocar un incendio.
6. **Cuide el cable del cargador.** Cuando desconecte el cargador, jale de la clavija y no del cable, con el objeto de reducir el daño al cable. Nunca tome el cargador del cable. Mantenga este lejos del calor, aceite y de orillas afiladas. Asegúrese que no pisen el cable ni que lo maltraten o lo hagan objeto de daños o tensión. No use un cargador que tenga el cable o la clavija dañado. Haga cambiar de inmediato un cable que esté dañado, por uno idéntico (vea "Mantenimiento").
7. **Dar mantenimiento al cable.** Al desconectar el cargador, jale del enchufe en vez del cable para reducir el riesgo de dañar cualquiera de ellos. Nunca transporte el cargador sujetándolo del cable. Proteja el cable del calor, aceite y bordes filosos. Asegúrese de no pisar, tropezar o someter el cable a daños o torceduras. No use el cargador con el cable o enchufe dañado. Pida que se reemplace inmediatamente un cargador dañado.
8. **Use únicamente los accesorios recomendados.**
9. **Siempre desconecte el cargador antes de limpiarlo o dar mantenimiento.**
10. **No queme ni incinere las baterías. Las baterías pueden explotar.** Los humos y materiales tóxicos se crean cuando se queman las baterías.
11. **No aplaste, tire o dañe la batería.** Siempre ponga las baterías en un contenedor seguro durante la transportación. No utilice una batería que haya recibido un golpe seco, se haya caído, se haya aplastado o dañado de algún modo (por ejemplo, perforado con un clavo, golpeado con un martillo, se haya pisado durante un accidente vehicular).
12. **No desarme la batería ni el cargador.** En caso de daño, llévela a un centro de servicio MILWAUKEE.
13. **Los químicos de la batería causan quemaduras graves.** Nunca permita el contacto con la piel, ojos o boca. Si una batería dañada derrama químicos, use guantes de goma o neopreno para desecharla. Si la piel es expuesta a los fluidos de la batería, lave con agua y jabón, y enjuague con vinagre. Si los ojos son expuestos a los químicos de la batería, enjuague inmediatamente con agua durante 20 minutos y busque atención médica. Retire y deseché la ropa contaminada.
14. **No provoque un corto circuito.** Una batería con corto circuito podrá provocar un incendio, lesiones físicas y daños en el producto. Una batería sufrirá un corto circuito si un objeto metálico crea una conexión entre los contactos positivo y negativo en la batería. No coloque una batería cerca de algo que pueda provocar un cortocircuito, como monedas, llaves o clavos en su bolsillo.
15. **No permite que entre fluidos en la batería.** Los fluidos corrosivos o conductivos, como es el caso del agua de mar, ciertos químicos de nivel industrial, el cloro o productos con peróxido de hidrógeno, etc., Podrán provocar un corto circuito.
16. **Almacenar en un lugar fresco y seco.** No almacene la batería donde las temperaturas puedan exceder los 50°C (120° F), como bajo la luz solar directa, un vehículo o un edificio de metal durante el verano.
17. **Para reducir el riesgo de lesiones, se necesita una vigilancia de cerca al usar un aparato cerca de los niños.**
18. **Guarde la lámpara cuando no se esté usando fuera del alcance de los niños.** Las lámparas calientes pueden ser peligrosas en manos de menores de edad.
19. **Conozca su lámpara.** Lea este manual detenidamente para obtener información acerca de las aplicaciones y limitaciones de su lámpara, así como los posibles riesgos relacionados con este tipo de lámpara.
20. **Conserve las etiquetas y placas.** Incluyen información importante. Si son ilegibles o no están presentes, comuníquese con una instalación de servicio MILWAUKEE para solicitar un reemplazo gratuito.

SIMBOLOGÍA

V	Volts		Bus universal série (USB)
A	Amperios		Corriente continua
	Lea el manual del operador.	BFP	Rétro-alimentation protégée
	No mire fijamente la fuente de luz operativa.		Retroalimentación protegido
	La lámpara se calienta durante el uso. Apáguela antes de guardarla o bajarla para evitar que se acumule el calor.	CE	Marca de conformidad Europea
			No deseché con la basura doméstica.

ESPECIFICACIONES

Cat. No.	2160-20
Voltios de entrada USB	5 CD
Amperaje de entrada USB	0,1 - 2,1 A
Voltios de salida	4 CD
Amperaje de salida.....	2,5 A
Baterías USB REDLITHIUM™	
Voltios.....	4 CD
Temperatura de operación	
Batería y cargador	4°C a 40°C (40°F a 104°F)
Batería y herramienta.....	-18°C a 65°C (0°F a 149°F)
Cordón Cat. No.	42-44-1210

BATERÍA

⚠ADVERTENCIA Para reducir el riesgo de incendio, lesiones personales y daños al producto debido a un cortocircuito, no sumerja nunca la herramienta, el paquete de baterías o el cargador en líquido ni permita que fluya un fluido dentro de ellos. Los fluidos corrosivos o conductivos, como el agua de mar, ciertos productos químicos industriales y blanqueadores o lejías que contienen, etc., pueden causar un cortocircuito.

Mantenimiento y almacenamiento

No exponga su batería o herramientas inalámbricas al agua o lluvia, ni permita que se mojen. Esto podría dañar la herramienta y la batería. No use aceite o solventes para limpiar o lubricar su batería. La carcasa de plástico se volverá frágil y se romperá, provocando un riesgo de lesión. Almacene las baterías a temperatura ambiente, alejadas de la humedad. No almacene en lugares húmedos donde puede haber una corrosión de las terminales. Al igual que con los otros tipos de batería, puede haber una pérdida permanente de capacidad si la batería se almacena por periodos largos a temperaturas altas (más de 120 °F). Las baterías de litio-ion de MILWAUKEE mantienen su carga durante almacenamientos mayores que otros tipos de batería. Después de un año de almacenamiento, cargue la batería como siempre.

⚠ADVERTENCIA Para reducir el riesgo de lesión o explosión, nunca queme ni incinere una batería incluso si está dañada, inservible o completamente descargada. Cuando se quema, se forman vapores y materiales tóxicos.

Desecho de baterías de litio-ion de MILWAUKEE

Las baterías de litio-ion de MILWAUKEE son más amigables con el medio ambiente que algunos otros tipos de baterías para herramientas eléctricas. Siempre deseché su batería de conformidad con las regulaciones federales, estatales y locales. Contacte a una agencia de reciclaje en su área para conocer los lugares de reciclaje. Incluso las baterías descargadas contienen algo de energía. Antes de desechar, use cinta eléctrica para cubrir las terminales y evitar que la batería cree un corto, que podría provocar un incendio o explosión.

⚠WARNING Use and charge only REDLITHIUM™ USB batteries in this USB rechargeable light. Other types of batteries may cause personal injury and damage.

Inserting the Battery

- Unscrew the back cap.
- Line up the arrow on the battery with the arrow on the battery end.
- Press battery in until it clicks.
- Screw on the back cap securely.

Charging the Battery

- Plug the USB cable into a power source such as an AC wall adaptor, computer, or car port.
- To expose the USB port, twist the ring to align the • with the ➡.
- NOTE:** Always close the USB cover when light is not charging to maintain dust and moisture protection.
- Insert the USB plug into the USB port.
- The indicator light will display the charging status:

Red Pulsing: Charging, 0-49% charged

Yellow Pulsing: Charging, 50-99% charged

Green Solid: 100% Charged

Red/Green Flashing: Cold, Wet, Faulty, or No Battery

Red Solid: Over temperature (too hot)

If the indicator light flashes red and green, check that the battery is fully seated into the bay. Remove the battery and reinsert. If the flashlight starts to dim and the indicator light illuminates solid red, the tool may be too hot. The solid red indicator light will stay on until the tool has cooled. Once the tool is within the acceptable range, normal charging and operation will take place. If problems persist, contact a MILWAUKEE service facility.

OPERATION

⚠CAUTION To reduce the risk of injury, do not stare at the operating light source.

To avoid damage/discoloration to surfaces due to high temperatures, do not set the light lens-down during use.

The Flashlight has a dual function power button ①. Press the button firmly (click) to turn the light on or off. To change between high and low mode, press the button firmly for about 1.5 seconds. The fuel gauge around the power button will display the battery life:

Red Flashing: 0-3% remaining
Red Solid: 4-10% remaining
Yellow Solid: 11-49% remaining
Green Solid: 50-100% remaining

MAINTENANCE

⚠WARNING To reduce the risk of injury, always unplug the charger and remove the battery pack from the charger or tool before performing any maintenance. Never disassemble the tool, battery pack or charger. Contact a MILWAUKEE service facility for ALL repairs.

Maintaining Tool

Keep the tool, battery pack and charger in good repair by adopting a regular maintenance program. Return the tool, battery pack, and charger to a MILWAUKEE service facility for repair.

Cleaning

Clean dust and debris from vents. Keep handles clean, dry and free of oil or grease. Use only mild soap and a damp cloth to clean, since certain cleaning agents and solvents are harmful to plastics and other insulated parts. Some of these include gasoline, turpentine, lacquer thinner, paint thinner, chlorinated cleaning solvents, ammonia and household detergents containing ammonia. Never use flammable or combustible solvents around tools.

SERVICE - UNITED STATES

1-800-SAWDUST (1.800.729.3878)

Monday-Friday, 7:00 AM - 6:30 PM CST

or visit www.milwaukeeetool.com

Contact Corporate After Sales Service Technical Support with technical, service/repair, or warranty questions.

Email: metproductsupport@milwaukeeetool.com

Become a Heavy Duty Club Member at www.milwaukeeetool.com to receive important notifications regarding tool purchases.

SERVICE - CANADA

Milwaukee Tool (Canada) Ltd

1.877.948.2360

Monday-Friday, 7:00 AM - 4:30 PM CST

LIMITED WARRANTY - USA & CANADA

Every MILWAUKEE REDLITHIUM™ USB battery and charger* is warranted to the original purchaser from an authorized MILWAUKEE distributor only to be free from defects in material and workmanship. Subject to certain exceptions, MILWAUKEE will repair or replace repair a REDLITHIUM™ USB battery or charger which, after examination, is determined by MILWAUKEE to be defective in material or workmanship for a period of two (2) years after the date of purchase unless otherwise noted. Return of the REDLITHIUM™ USB battery or charger to a MILWAUKEE factory Service Center location or MILWAUKEE Authorized Service Station, freight prepaid and insured, is required. For the proper shipping procedure of battery packs, contact 1.800.SAWDUST (1.800.729.3878), or go to www.milwaukeeetool.com. A copy of the proof of purchase should be included with the return product. This warranty does not apply to damage that MILWAUKEE determines to be from repairs made or attempted by anyone other than MILWAUKEE authorized personnel, misuse, alterations, abuse, normal wear and tear, lack of maintenance, or accidents.

Normal Wear. This warranty does not cover repair or replacement when normal use has exhausted the life of a part including, but not limited to charging cables, and wall plugs.

*This warranty does not cover any cordless product sold with the REDLITHIUM™ USB battery and/or charger. There are separate and distinct warranties available for these products.

ACCEPTANCE OF THE EXCLUSIVE REPAIR AND REPLACEMENT REMEDIES DESCRIBED HEREIN IS A CONDITION OF THE CONTRACT FOR THE PURCHASE OF EVERY MILWAUKEE PRODUCT. IF YOU DO NOT AGREE TO THIS CONDITION, YOU SHOULD NOT PURCHASE THE PRODUCT. IN NO EVENT SHALL MILWAUKEE BE LIABLE FOR ANY INCIDENTAL, SPECIAL, CONSEQUENTIAL, OR PUNITIVE DAMAGES, OR FOR ANY COSTS, ATTORNEY FEES, EXPENSES, LOSSES OR DELAYS ALLEGED TO BE AS A CONSEQUENCE OF ANY DAMAGE TO, FAILURE OF, OR DEFECT IN ANY PRODUCT INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, ANY CLAIMS FOR LOSS OF PROFITS. SOME STATES DO NOT ALLOW THE EXCLUSION OR LIMITATION OF INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, SO THE ABOVE LIMITATION OR EXCLUSION MAY NOT APPLY TO YOU. THIS WARRANTY IS EXCLUSIVE AND IN LIEU OF ALL OTHER EXPRESS WARRANTIES, WRITTEN OR ORAL, TO THE EXTENT PERMITTED BY LAW, MILWAUKEE DISCLAIMS ANY IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING WITHOUT LIMITATION ANY IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR USE OR PURPOSE. TO THE EXTENT SUCH DISCLAIMER IS NOT PERMITTED BY LAW, SUCH IMPLIED WARRANTIES ARE LIMITED TO THE DURATION OF THE APPLICABLE EXPRESS WARRANTY AS DESCRIBED ABOVE. SOME STATES DO NOT ALLOW LIMITATIONS ON HOW LONG AN IMPLIED WARRANTY LASTS, SO THE ABOVE LIMITATION MAY NOT APPLY TO YOU. THIS WARRANTY GIVES YOU SPECIFIC LEGAL RIGHTS, AND YOU MAY ALSO HAVE OTHER RIGHTS WHICH VARY FROM STATE TO STATE. This warranty applies to product sold in the U.S.A. and Canada only.

Please consult the Find a Service Center Search in the Parts & Service section of MILWAUKEE's website www.milwaukeeetool.com or call 1.800.SAWDUST (1.800.729.3878) to locate your nearest MILWAUKEE factory Service Center location.

LIMITED WARRANTY - USA & CANADA

2010R MILWAUKEE® Rechargeable 250L Penlight w/ Laser, 2011R MILWAUKEE® Rechargeable 500L Everyday Carry Flashlight w/ Magnet, and 2012R MILWAUKEE® Rechargeable Magnetic Headlamp and Task Light. The Rechargeable Personal Lighting Products referenced above are warranted to the original purchaser from an authorized MILWAUKEE distributor only to be free from defects in material and workmanship. Subject to certain exceptions, MILWAUKEE will repair or replace any part on the above Rechargeable Personal Lighting Products which, after examination, is determined by MILWAUKEE to be defective in material or workmanship for a period of two (2) years after the date of purchase.

All other MILWAUKEE Personal Lighting Products* (see exceptions below) are warranted to the original purchaser from an authorized MILWAUKEE distributor only to be free from defects in material and workmanship. Subject to certain exceptions, MILWAUKEE will repair or replace any part on a personal lighting product which, after examination, is determined by MILWAUKEE to be defective in material or workmanship for the lifetime of such personal lighting products. Normal Wear. This warranty does not cover repair or replacement when normal use has exhausted the life of a part including, but not limited to clips, straps, charging cables, wall plugs, and rubber gaskets. This warranty does cover the LED in the personal lighting products, subject to the limitations herein.

*This warranty does not cover Cordless Battery Packs or Chargers. There are separate and distinct warranties available for these products.

Return of all personal lighting products to a MILWAUKEE factory Service Center location or MILWAUKEE Authorized Service Station, freight prepaid and insured, is required. A copy of the proof of purchase should be included with the return product. The above warranties do not apply to damage that MILWAUKEE determines to be from repairs made or attempted by anyone other than MILWAUKEE authorized personnel, misuse, alterations, abuse, normal wear and tear, lack of maintenance, accidents, or caused by alkaline batteries.

ACCEPTANCE OF THE EXCLUSIVE REPAIR AND REPLACEMENT REMEDIES DESCRIBED HEREIN IS A CONDITION OF THE CONTRACT FOR THE PURCHASE OF EVERY MILWAUKEE PRODUCT. IF YOU DO NOT AGREE TO THIS CONDITION, YOU SHOULD NOT PURCHASE THE PRODUCT. IN NO EVENT SHALL MILWAUKEE BE LIABLE FOR ANY INCIDENTAL, SPECIAL, CONSEQUENTIAL, OR PUNITIVE DAMAGES, OR FOR ANY COSTS, ATTORNEY FEES, EXPENSES, LOSSES OR DELAYS ALLEGED TO BE AS A CONSEQUENCE OF ANY DAMAGE TO, FAILURE OF, OR DEFECT IN ANY PRODUCT INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, ANY CLAIMS FOR LOSS OF PROFITS. SOME STATES DO NOT ALLOW THE EXCLUSION OR LIMITATION OF INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, SO THE ABOVE LIMITATION OR EXCLUSION MAY NOT APPLY TO YOU. THIS WARRANTY IS EXCLUSIVE AND IN LIEU OF ALL OTHER EXPRESS WARRANTIES, WRITTEN OR ORAL, TO THE EXTENT PERMITTED BY LAW, MILWAUKEE DISCLAIMS ANY IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING WITHOUT LIMITATION ANY IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR USE OR PURPOSE. TO THE EXTENT SUCH DISCLAIMER IS NOT PERMITTED BY LAW, SUCH IMPLIED WARRANTIES ARE LIMITED TO THE DURATION OF THE APPLICABLE EXPRESS WARRANTY AS DESCRIBED ABOVE. SOME STATES DO NOT ALLOW LIMITATIONS ON HOW LONG AN IMPLIED WARRANTY LASTS, SO THE ABOVE LIMITATION MAY NOT APPLY TO YOU. THIS WARRANTY GIVES YOU SPECIFIC LEGAL RIGHTS, AND YOU MAY ALSO HAVE OTHER RIGHTS WHICH VARY FROM STATE TO STATE. This warranty applies to product sold in the U.S.A. and Canada only.

Please consult the Find a Service Center Search in the Parts & Service section of MILWAUKEE's website www.milwaukeeetool.com or call 1.800.SAWDUST (1.800.729.3878) to locate your nearest MILWAUKEE factory Service Center location.

MILWAUKEE TOOL

13135 West Lisbon Road • Brookfield, WI 53005 USA

58222160d8
02/23

01614002001Q-01(A)
Printed in China

⚠AVERTISSEMENT Pour réduire le risque d'explosion, ne jamais brûler un bloc-piles, même s'il est endommagé ou complètement déchargé. Lorsqu'il est brûlé, des matières et vapeurs toxiques sont produites.

Mise au rebut du bloc-piles Li-ion MILWAUKEE

Les blocs-piles Li-ion MILWAUKEE sont plus écologiques que d'autres types de piles pour outils portables. Mettre au rebut votre bloc-piles conformément aux réglementations locales, nationales et fédérales. Contacter une agence de recyclage dans votre région pour les lieux de recyclage. Même déchargés, les blocs-piles contiennent un peu d'énergie. Avant la mise au rebut, utiliser du ruban isolant pour recouvrir les contacts pour empêcher la mise en court-circuit, laquelle pourrait causer un incendie ou une explosion.

Sceaux de recyclage des blocs-piles RBRC

Les sceaux de recyclage des batteries RBRC™ (voir « Symbologie ») sur vos blocs-piles indiquent que MILWAUKEE a pris des dispositions pour le recyclage de ce bloc-piles avec la Société de recyclage des piles rechargeables (RBRC). À la fin de la durée de vie utile du bloc-piles, le retourner à une succursale ou un centre de service MILWAUKEE ou au détaillant participant le plus proche de chez vous. Pour plus d'informations, consultez le site Web de RBRC www.rbrc.org.

⚠AVERTISSEMENT N'utilisez ni ne chargez que les piles USB REDLITHIUM™ dans cette lampe rechargeable par USB. D'autres types de piles pourraient entraîner des blessures et dommages.

Pour insérer la pile

- Dévisser le bouchon arrière.
- Aligner la flèche dans la pile sur la flèche se trouvant sur l'extrémité de la pile.
- Pousser sur la pile jusqu'à ce qu'elle encliquette en place.
- Bien viser le bouchon arrière en place.

Pour charger la pile

- Branchez le câble USD à la prise, tel qu'un adaptateur mural CA, ordinateur ou prise de voiture.
- Pour montrer le port USB, tourner la vague pour aligner • sur ➡.

REMARQUE : Toujours fermer le couvercle USB si l'outil d'éclairage n'est en cours de chargement, ceci afin de maintenir la protection contre la poussière et l'humidité.

- Insérer la fiche USB dans le port USB.

- L'indicateur luminescent affichera le statut de charge :

Pulsation rouge : En charge, 0 - 49% chargée

Pulsation jaune : En charge, 50 - 99% chargée

Lumière verte fixe : 100% chargée

Rouge/vert clignotant: Froid, humide, défectueux ou sans batterie

Rouge fixe: Surchauffé (trop chaud)

Si le témoin clignote en rouge et vert, vérifier que la batterie soit bien mise dans le compartiment. Retirer la pile et veuillez la remettre sur place. Si l'action de clignotement commence à faiblir et le voyant s'illumine en rouge fixe, l'outil pourra être trop chaud.

Le témoin en rouge fixe restera allumé jusqu'à ce que l'outil parvienne à refroidir. Une fois l'outil se trouve dans la plage acceptable, le fonctionnement et le chargement normaux seront possibles.

Si le problème persiste, contacter un centre de service MILWAUKEE.

MANIEMENT

⚠ATTENTION Afin de réduire le risque de blessure, ne pas regarder la source de lumière de fonctionnement.

Afin d'éviter tout dommage/décoloration dans les surfaces à cause de températures élevées, ne pas mettre l'outil avec la lentille vers le bas pendant le fonctionnement.

La lampe de poche a un bouton ① de mise en marche de fonction double. Appuyez le bouton fermement (cliquez-le) pour l'allumer ou l'éteindre ou bien. Pour naviguer entres les modes haut et bas, appuyer fermement sur le bouton pendant 1,5 secondes.

L'indicateur de charge autour du bouton d'alimentation affichera l'autonomie de la pile :

Lumière rouge intermittente : 0 - 3% restant

Lumière rouge fixe : 4 - 10% restant

Lumière jaune fixe : 11 - 49% restant

Lumière verte fixe : 50 - 100% restant

ENTRETIEN

⚠AVERTISSEMENT Pour minimiser les risques de blessures corporelles, débranchez le chargeur et retirez la batterie du chargeur ou de l'outil avant d'y effectuer des travaux d'entretien. Ne démontez jamais l'outil, la batterie ou le chargeur. Pour toute réparation, consultez un centre de service MILWAUKEE accrédité

Entretien de l'outil

Gardez l'outil en bon état en adoptant un programme d'entretien ponctuel. Retournez votre outil à un centre de service MILWAUKEE accrédité pour obtenir le service.

Nettoyage

Débarrassez les événements des débris et de la poussière. Gardez les poignées propres, à sec et exemptes d'huile ou de graisse. Le nettoyage doit se faire avec un linge humide et un savon doux. Certains nettoyants tels l'essence, la térébenthine, les diluants à laque ou à peinture, les solvants chlorés, l'ammoniaque et les détergents d'usage domestique qui en contiennent pourraient détériorer le plastique et l'isolation des pièces. Ne laissez jamais de solvants inflammables ou combustibles auprès des outils.

SERVICE - CANADA

Milwaukee Tool (Canada) Ltd

1.877.948.2360

Monday-Friday, 7:00 AM - 4:30 PM CST

www.milwaukeeetool.ca

GARANTIE LIMITÉE - AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA

Tout chargeur et tout bloc-piles USB REDLITHIUM™ MILWAUKEE® est garanti à l'acheteur d'origine par un distributeur agréé MILWAUKEE d'être exempt uniquement de vice de matériel et de fabrication. Sous réserve de certaines exceptions, MILWAUKEE réparera ou remplacera un chargeur USB ou un bloc-piles USB REDLITHIUM™ qui, après examen, sera confirmé par MILWAUKEE d'être affecté d'un vice de matériel ou de fabrication pour une période de deux (2) ans après la date de purchase. Cette garantie ne couvre pas les dommages que MILWAUKEE détermine d'être causés par des réparations ou des tentatives de réparation par quiconque d'autre que le personnel agréé par MILWAUKEE, des utilisations incorrectes, des alterations, des modifications, des altérations, des utilisations abusives, une absence d'entretien, des accidents et d'autres dommages causés par des batteries alcalines.

ACCEPTATION DES RECOURS EXCLUSIFS DE RÉPARATION ET DE REMPLACEMENT DÉCRITS PAR LA PRÉSENTE EST UNE CONDITION DU CONTRAT D'ACHAT DE TOUT PRODUIT MILWAUKEE. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CETTE CONDITION, VOUS NE DEVEZ PAS ACHETER LE PRODUIT. ENAUCUN CAS MILWAUKEE NE SAURAIT ÊTRE RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE ACCESSOIRE, SPECIAL OU INDIRECT, DE DOMMAGES-INTÉRÊTS, UNITÉS OU DE TOUTE DÉPENSE, D'HONORAIRES D'AVOCATS, DE FRAIS, DE PERTE OU DE DELAIS ACCESSOIRES À TOUT DOMMAGE, DÉFAILLANCE OU DÉFAUT DE TOUT PRODUIT, Y COMPRIS NOTAMMENT LES PERTES DE PROFIT, CERTAINS ÉTATS ET PROVINCES NE PERMETTANT L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS, LES RESTRICTIONS CI-DESSOUS PEUVENT NE PAS ÊTRE APPLICABLES. POUR LA TOUTE DÉPENSE, DÉFAILLANCE OU DÉFAUT DE TOUT PRODUIT, Y COMPRIS NOTAMMENT LES PERTES DE PROFIT, CERTAINS ÉTATS ET PROVINCES NE PERMETTANT L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS, LES RESTRICTIONS CI-DESSOUS PEUVENT NE PAS ÊTRE APPLICABLES. CE N'EST PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES RESTRICTIONS CI-DESSUS NE SONT PAS PERMISE PAR LA LOI, LA DURÉE DE CES GARANTIES IMPLICITES EST LIMITÉE À LA PÉRIODE APPLICABLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. TELLE QUE CELA EST DÉCRIT PRÉCÉDEMMENT, CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS DE LIMITATION DE DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES